



**Commission de l'attractivité, du développement
du département et des relations institutionnelles**

2113 - Coopération transfrontalière

**Proposition d'attribution d'une subvention
pour la poursuite du projet Groupe
d'intervention retraites INFOBEST**

Rapport n° CP/2016/297

Service gestionnaire :

L630 - Service Europe, transfrontalier et ingénierie de recherche de financements

Résumé :

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention de 20 000 € permettant la prolongation du projet "Groupe d'intervention retraites INFOBEST" pour douze mois, soit jusqu'au 31 mai 2017. L'objectif est de maintenir le service de conseil apporté aux retraités dont la sollicitation reste importante. Cette prolongation permettrait également de préparer la sortie du projet, en trouvant une solution adaptée s'appuyant sur les INFOBESTS, et en concertation avec les partenaires allemands.

Le Département du Bas-Rhin soutient le projet transfrontalier « *Groupe d'intervention Retraites INFOBEST* » qui consiste en l'organisation de permanences de conseil pour les retraités français, confrontés à des difficultés administratives et financières, suite à l'imposition de leur retraite allemande par les services fiscaux allemands. Ce sont environ 30 000 frontaliers qui sont potentiellement concernés en Alsace.

Le projet (mis en place en 2013 et renouvelé en 2014) devait initialement se terminer fin mai 2016. La sollicitation des *conseillers retraite* reste toutefois très importante : 3 343 demandes traitées par le groupe d'intervention en 2015, dont 2 080 dans le Bas-Rhin, et risque de perdurer, malgré la signature d'un accord fiscal en 2015, compte-tenu des arriérés d'imposition.

Malgré un désengagement des partenaires allemands confrontés à des difficultés juridiques pour le financement de ce type de prestations, les partenaires français proposent de prolonger le projet afin de :

1. continuer à venir en aide aux retraités et éviter ainsi une rupture brutale du service de conseil au moment où la sollicitation est la plus importante,
2. préparer la sortie du dispositif en s'appuyant sur le réseau des INFOBESTS et en concertation avec les partenaires allemands.

La Communauté de Communes du Pays de Brisach, porteuse du projet, a sollicité l'ensemble des financeurs potentiels français, pour une prolongation du projet de 12 mois (du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017). Le budget prévisionnel total, présenté dans le tableau page suivante, se monte à 75 500 €, avec une sollicitation du Département du Bas-Rhin à hauteur de 20 000 €.

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Natures	Montant	Partenaires	Montant	en %
		Région	20 000 €	26%
		Département 67	20 000 €	26%
Conseiller Retraites 67	44 200 €	Département 68	12 000 €	16%
Frais de déplacement	5 600 €	ComCom Pays de Brisach	5 300 €	7%
		<i>Eurométropole Strasbourg</i>	3 000 €	4%
Conseiller Retraites 68	22 100 €	<i>ComCom Portes du Rhin Sud</i>	1 500 €	2%
Frais de déplacement	2 200 €	<i>ComCom Ried de Marckolsheim</i>	1 500 €	2%
		<i>ComCom Essor du Rhin</i>	500 €	1%
Frais de communication	1 400 €	<i>Ville de Colmar</i>	2 000 €	3%
		<i>Ville de Mulhouse</i>	2 000 €	3%
		Reliquat sur période 2014-2016	7 700 €	10%
Total	75 500 €	Total	75 500 €	100%

Le projet prévoit de salarier un conseiller à plein temps dans le Bas-Rhin (plus concerné par la problématique) et à mi-temps dans le Haut-Rhin.

Des permanences seraient organisées sur le territoire bas-rhinois, en partenariat avec les acteurs locaux (GLCT PAMINA, Maison des services, UTAMS) ainsi qu'à l'Hôtel du Département.

La Commission Attractivité, Développement Départemental et Relations Institutionnelles réunie le 13 juin 2016, a émis un avis favorable pour le soutien à une dernière prolongation du projet à hauteur de 20 000 €.

En cas d'accord avec les propositions ci-dessus et en application des articles L.1115-1 et L.3211-1 du Code général des collectivités territoriales, les crédits nécessaires seraient engagés sur l'autorisation d'engagement pluriannuelle créée à cet effet :

- Nom de l'AE : TFRETR2016 2016/01
- Montant de l'AE : 20 000 €
- Montant disponible sur l'AE : 20 000 €
- Montant proposé : 20 000 €, dont 10 000 € au titre des crédits 2016

Pour l'année 2016, 10 000 € de crédits de paiement ont été prévus lors du vote du budget supplémentaire par l'Assemblée Plénière du 20 juin 2016. Les 10 000 € restants seront à inscrire au BP 2017.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
41913	65-65734-041	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer, conformément au tableau annexé, une subvention de 20.000 € à la Communauté de Communes du Pays de Brisach pour la

prolongation d'un an du projet Groupe d'intervention retraites INFOBEST, jusqu'au 31 mai 2017.

Le versement de l'aide interviendra en deux fois :

- 10 000 € en fin d'année 2016, à réception du bilan intermédiaire du projet,*
- Le solde en 2017 au vu du bilan financier du projet et au prorata des dépenses réellement effectuées, sous réserve d'inscription des crédits au BP 2017.*

Strasbourg, le 22/06/16

Le Président,



Frédéric BIERRY